

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 92 (1983)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Notre travail au Vietnam  
**Autor:** Wenger, Anton  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683126>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

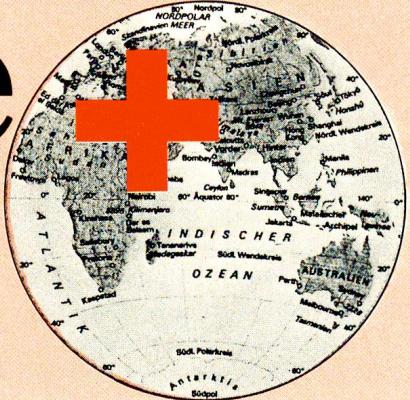
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

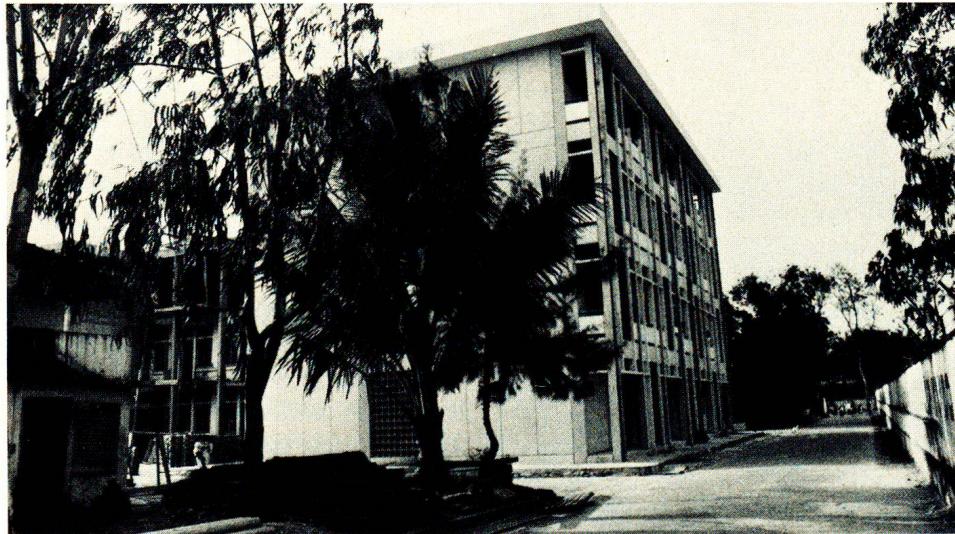
**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Dans le monde

## *Les opérations de secours de la Croix-Rouge suisse*

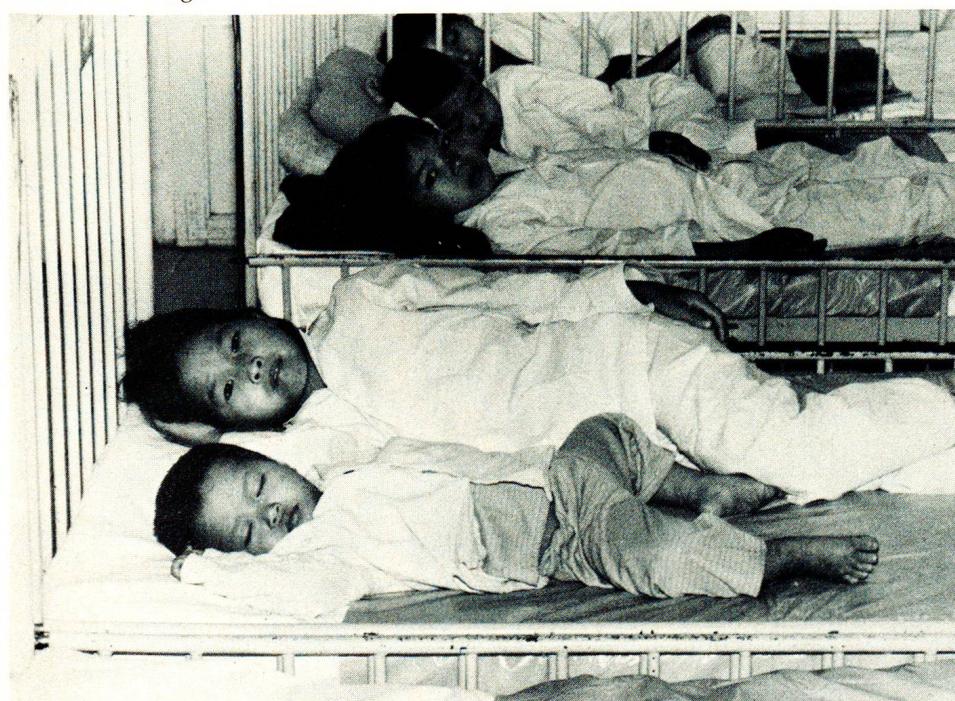


### **Notre travail au Vietnam**



Construit entre 1977 et 1979 par la Croix-Rouge suisse, l'hôpital pour enfants de Da-Nang représente la seule clinique pédiatrique de la province. Il est en mesure d'accueillir 200 enfants nécessitant des soins spécialisés.

Photos A. Wenger



Parmi les guerres qui ont marqué le 20<sup>e</sup> siècle, celle qu'a connue le Vietnam aura été la plus longue. Interrrompu par quelques trêves, le conflit aura duré plus de trente ans. Si le Vietnam du Nord a accédé à l'indépendance en 1954 déjà, les combats se sont poursuivis dans le sud du pays jusqu'à la capitulation de Saïgon, le 30 avril 1975. La Suisse n'est pas restée insensible aux souffrances du peuple vietnamien et, pendant de nombreuses années, le Vietnam a largement bénéficié de l'aide humanitaire de notre pays. Ces derniers temps cependant, les situations d'urgence survenues dans d'autres régions du globe ont polarisé les efforts des œuvres d'entraide, faisant quelque peu oublier que le Vietnam demeure tributaire d'une aide extérieure.

#### **Les projets de la Croix-Rouge suisse à Da Nang**

Grâce au soutien de nombreux donateurs et à des contributions de la Confédération et de la Chaîne du Bonheur, la Croix-Rouge suisse a pu participer à de nombreuses opérations d'entraide de la Croix-Rouge internationale et prendre en charge d'autres tâches touchant au domaine de la santé. A la suite de l'offensive des Fêtes du Tet, en 1968, la Croix-Rouge suisse a concentré ses efforts sur l'assistance médicale d'enfants à Da Nang et a contribué, sur le plan de la construction, à l'amélioration des soins dans le domaine de la pédiatrie (polyclinique, pavillon destiné au traitement de patients hospitalisés dans l'hôpital principal de la province). La construction d'un hôpital pour enfants a également été planifiée et décidée avec les autorités compétentes, mais n'a pu être exécutée pendant la phase

finale du conflit.

Peu après la fin de la guerre, la Croix-Rouge suisse a pris contact avec le gouvernement révolutionnaire provisoire et fut enfin en mesure d'exécuter le projet, entre 1977 et 1979. Au début de l'année 1979, on assistait à une double inauguration: celle de l'hôpital pour enfants de Da Nang et celle de la polyclinique de Ha Lam.

L'hôpital pour enfants, très bien équipé, peut accueillir 200 patients. La majeure partie des matériaux de construction et de l'équipement ont été importés de Hong Kong. La construction a été supervisée de façon tout à fait compétente par les services de santé de la province de Quang Nam-Da Nang.

Au total, ce projet aura coûté près de 1,4 million de francs. Pour financer l'équipement médical, nous avons utilisé les fonds provenant des parrainages spécialement affectés aux victimes de la guerre d'Indochine.

L'hôpital pour enfants de Da Nang est la seule clinique pédiatrique de toute la province. Il accueille en premier lieu des patients qui nécessitent des soins prodigués par des spécialistes. En ce qui concerne la conception générale et l'équipement, on a demandé conseil aux médecins suisses autrefois en poste à Da Nang.

### Les polycliniques rurales

Entre 1977 et 1979, une polyclinique a été érigée à Ha Lam, située à 50 km environ au sud de Da Nang; celle-ci couvre tous les besoins médicaux de la région. A l'heure actuelle, les polycliniques jouent un rôle important au Vietnam, car elles permettent de décharger les hôpitaux des grandes villes, généralement peu nombreux et surchargés. Elles disposent des services les plus importants (médecine générale, maladies tropicales, gynécologie, pédiatrie, petite chirurgie, soins dentaires et ophtalmologie), mais participent également à l'éducation de la santé et de l'hygiène.

Les polycliniques se différencient des hôpitaux par le fait qu'elles ne disposent pas de lits. Elles pratiquent essentiellement les soins ambulatoires. Il y a toutefois une quinzaine de lits à disposition pour les cas urgents et les nouveaux opérés.

La Croix-Rouge suisse a consacré environ 460 000 francs pour la construc-

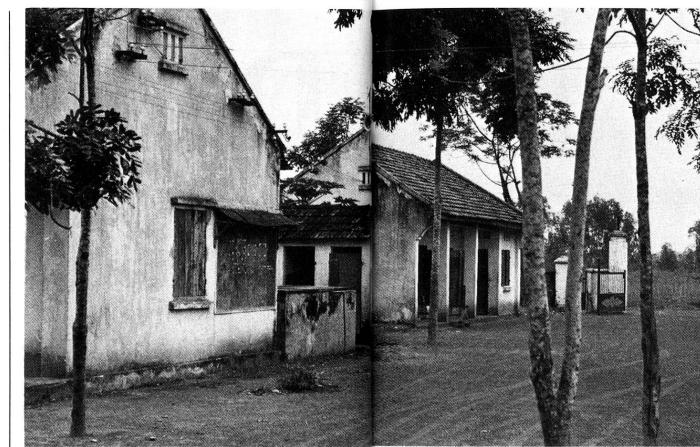
tion et l'équipement de la polyclinique de Ha Lam.

A une heure de voiture en allant vers le sud, une seconde polyclinique est en voie de réalisation sur le modèle de celle de Ha Lam; elle est située près de la localité de Tam Hiep, dans la province de Tam Ky. L'ouverture de cette clinique est prévue pour l'automne 1983.

### Le centre pour enfants handicapés de Thuy An

En 1981, au bénéfice d'un legs en faveur d'enfants victimes de la guerre au Vietnam, la Croix-Rouge suisse s'est mise en rapport avec le Ministère des victimes de guerre; celui-ci a proposé l'agrandissement du centre pour enfants handicapés de Thuy An, situé au Nord-Vietnam. Entre-temps, le projet a été décidé et les travaux de construction débuteront d'ici quelques semaines.

Thuy An abrite 80 enfants handicapés physiques et environ 50 enfants handicapés mentaux, dont l'âge varie entre 7 et 15 ans. Parmi les enfants handicapés physiques se trouvent des enfants amputés, d'autres partiellement paralysés, des enfants malades ou sourds-muets; dans ce centre, ils bénéficient d'une assistance scolaire, médicale et physiothérapeutique et sont également équipés de prothèses. La plupart de ces enfants sont orphelins



de guerre. Depuis son ouverture en 1976, le centre est constamment surchargé et obligé de limiter à 80 le nombre de ses patients. Un agrandissement s'imposait donc depuis longtemps. Le nouveau projet prévoit d'aménager des locaux pour 200 enfants handicapés physiques et d'améliorer les infrastructures scolaires. La formation est fortement axée sur une orientation professionnelle et l'on enseigne des métiers essentiellement artisanaux, tels ceux de tailleurs, brodeuses, mécaniciens de précision et réparateurs de radios. En outre, la création d'une école linguistique pour

sourds-muets constitue un autre élément essentiel.

La Croix-Rouge suisse dispose pour ce projet d'environ 500 000 francs provenant de ce legs.

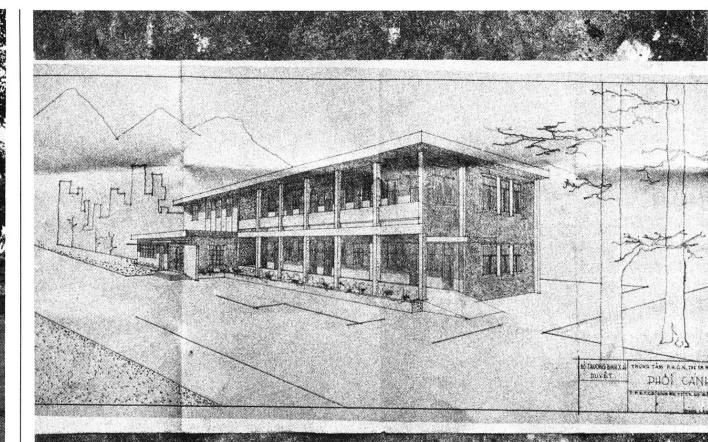
### Pourquoi au Vietnam?

De nombreux lecteurs s'interrogeront peut-être sur le bien-fondé d'une aide humanitaire en faveur d'un pays qui sont devenus victimes des déchirures politiques dont souffre le monde actuel. On peut par ailleurs se demander aussi si l'apport d'une aide humanitaire ne s'éloigne pas facilement de son but.

Or notre travail, tant en Suisse qu'à l'étranger, doit se baser sur les principes fondamentaux de la Croix-Rouge; ceux-ci constituent de véritables piliers auxquels il faut sans cesse se référer. Ces principes exigent humanité, neutralité, impartialité, indépendance, bénévolat, unité et universalité.

Impartialité par exemple signifie que l'on doit porter la même assistance aux victimes de guerre, quel que soit le côté du front auquel elles appartiennent. La Croix-Rouge n'établit pas de différence entre guerres «justes» ou «injustes». Seuls importent la souffrance humaine et le principe de proportionnalité qui prescrit notamment que l'on porte assistance en priorité à ceux qui en ont le plus urgent besoin.

Le principe d'unité implique le fait qu'il ne peut exister qu'une seule société de Croix-Rouge par pays et que la Croix-Rouge constitue une famille universelle dont les membres se portent mutuellement assistance. L'uni-



D'ici quelques semaines, les travaux de construction (projet ci-dessus) débuteront au centre pour enfants handicapés de Thuy An (photo de gauche), où l'on enseigne des métiers d'artisanat.



Inauguration de la polyclinique de Ha-Lam, en 1979.



versalité indique que la Croix-Rouge peut remplir ses devoirs humanitaires dans le monde entier. Ce principe englobe aussi la notion de solidarité entre les peuples, principe qui prend une signification particulière en regard de la grande détresse qui frappe le tiers monde.

Il ne fait aucun doute que les installations médicales que nous avons implantées au Vietnam répondent à ces principes. Il va également de soi que nous intervenons auprès de populations défavorisées et que nos programmes soient conçus compte tenu d'une technique appropriée – c'est-à-dire que nous devons renoncer à des installations sophistiquées et coûteuses. Preuve en est que la Croix-Rouge ne veut couvrir que les besoins élémentaires. Ce contexte soulève une autre question, à savoir si l'assistance est possible; il existe en effet certaines situations où il est impossible d'intervenir, tout simplement parce que nous n'avons pas accès à certains pays.

Toutefois, il est possible d'intervenir au Vietnam et il faut souligner que tout projet qui voit le jour est le fruit d'une recherche commune, selon des solutions réalisables. Ainsi, les rapports que nous avons institués avec nos différents partenaires (Croix-Rouge vietnamienne, Ministère de la santé, Ministère des invalides de guerre, Direction des services de la santé à Da Nang) sont empreints de confiance réciproque et constituent une base solide pour entamer des dialogues constructifs.

Au Vietnam, les besoins sont immenses. Le pays doit se remettre d'une longue période de misère et de destruction. La décolonisation s'est déroulée de manière particulièrement douloureuse et le pays est entré dans le tourbillon de la politique des grandes puissances. Pourtant, le peuple vietnamien mérite d'être soutenu pour l'aider à traverser les temps difficiles de l'après-guerre.

Nous sommes pleinement conscients que chaque pays en voie de développement est différent et que la situation du moment ne peut être analysée selon des représentations stéréotypées. Mais le Vietnam nous apparaît à bien des égards comme un cas exceptionnel. En outre, nous avons affaire dans ce pays à des partenaires avec lesquels il existe une collaboration

## Aide d'urgence et interventions spontanées: un aperçu de notre activité à l'étranger de janvier à Mars 1983

### **Tchad / Famine**

Envoi de produits alimentaires et mise en place de délégués dans le cadre du programme d'assistance alimentaire de la Ligue.

### **Yemen du Nord / Tremblement de terre**

Distribution de tentes et contribution via la Ligue pour l'acquisition de produits de première nécessité.

### **Amérique du Sud / Inondations**

Contribution via la Ligue en faveur des victimes d'inondations en Argentine, Equateur et Pérou.

### **Afghanistan / Tremblement de terre**

Contribution via la Ligue pour l'acquisition de produits de première nécessité en faveur des victimes d'un tremblement de terre en Afghanistan.

### **Ghana / Personnes déplacées du Nigéria**

Fourniture de tentes et de couvertures, mise en place d'un délégué.

### **Guinée / Hôpital de mission**

Fourniture de lits.

### **Egypte / Sinai**

Fournitures d'ambulance dans le cadre de l'assistance médicale en faveur de la population bédouine.

### **Ouganda / Réfugiés**

Contribution via la Ligue pour l'assistance aux réfugiés.

### **Ethiopie / Famine**

Dons de lait en poudre et contribution via la Ligue pour le soutien d'un programme d'aide alimentaire.

### **Inde / Inondations**

Contribution à la Croix-Rouge indienne pour un programme d'urgence en faveur des victimes d'inondations.

### **Indochine / Réfugiés**

Contribution en faveur de la Ligue pour son programme d'assistance aux Boat People vietnamiens.

### **Laos / Assistance sanitaire**

Envoi de matériel pour l'équipement d'un disoensaire.

### **Autres interventions au:**

Mali, Niger, Centrafrique, Sénégal, Haute Volta, Angola, Jamaïque, Liban.

réelle.

Nous avons pu constater que les différents projets réalisés par la Croix-Rouge suisse au Vietnam peuvent être efficaces sans avoir la prétention de résoudre les plus grands problèmes. Ce sont des exemples qui présentent

une certaine utilité et qui, surtout, peuvent apporter quelques raisons d'espérer au peuple vietnamien. Nos interventions suscitent des rapprochements spirituels avec un peuple profondément éprouvé que nous devrions pas sous-estimer. Anton Wenger